

La station d'épuration intercommunale de Pardigon traite les eaux usées des communes de Cavalaire-sur-Mer et de La Croix Valmer.

Ces communes n'ont pas délégué la gestion des réseaux de collecte des eaux usées.

1°/ Caractéristiques générales

Le Sivom du Littoral des Maures gère les ouvrages communs :

- Poste de refoulement général de La Carrade ;
- Poste de refoulement du camping ;
- Canalisations de refoulement ;
- Station d'épuration ;
- Canalisation gravitaire terrestre ;
- Canalisations sous-pression pour la réutilisation des eaux usées ;
- Emissaires en mer ;
- Chambre de tirage des émissaires.

Il prend en charge l'amortissement et les remboursements d'emprunts de l'ensemble de ces ouvrages dont il assure le fonctionnement et l'entretien en régie directe.

Il est propriétaire du terrain d'assiette de la station d'épuration d'une superficie de deux hectares (acte du 27 décembre 1972) et du terrain supportant le poste de refoulement quartier La Carrade (acte du 26 février 1974).

2°/ Spécifications techniques des ouvrages d'épuration

Le système d'assainissement est composé de trois réseaux (1 réseau Cavalaire, 1 réseau Croix Valmer, 1 réseau Sivom) et d'une station d'épuration Sivom. Les eaux usées arrivant à la station d'épuration intercommunale présentent les caractéristiques d'une eau résiduaire urbaine.

Modes de traitements des eaux usées :

- Traitement physico-chimique avec adjonction de réactifs : Chlorure ferrique, chaux, polymère anionique et décantation lamellaire (traitement primaire).
- Traitement biologique avec nitrification (traitement secondaire).

Rejet en mer :

- un émissaire principal de 1 450 m, en béton âme tôle de diamètre 600 mm avec un diffuseur établi à - 38 m,
- un émissaire de secours en PVC de 1300 mètres (diamètre 400 mm) avec diffuseur, dont l'exutoire se situe à - 35 mètres.
- installations terrestres de rejet : canalisation de 1000 mètres en fonte ductile (diamètre 600 mm).

3°/ Programme d'assainissement

La station d'épuration est au centre d'un bassin versant comportant la plaine de Pardigon, le ruisseau de la Carrade faisant limite entre les communes de Cavalaire-sur-Mer et La Croix-Valmer.

Cet ouvrage de dépollution résulte des programmes d'assainissement approuvés par les conseils municipaux de ces communes associées dans le Sivom.

L'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2004 fixe les caractéristiques de rejet en mer des effluents traités par la station d'épuration.

AR Prefecture

083-248300105-20220317-2022070213-DE

Requ le 25/03/2022

Publie le 27/03/2022

Débits rejetés dans le milieu naturel : Population : 68 000 Equivalent-Habitants

Volume journalier temps sec :	10 200 m3/J
Débit de pointe temps sec :	720 m3/h
Débit temps de pluie :	1 400 m3/h

- Charges journalières de pollution à traiter :

	AUTORISE	MAXI ATTEINT Contrôle du 13.08.2021
Kg de MEST	6 120 Kg/j	3171 Kg/j
Kg de DBO5	4 080 Kg/j	3403 Kg/j
Kg de DCO	10 200 Kg/j	5974 Kg/j

- Performance d'épuration:

La qualité des eaux épurées, avant rejet, répond aux normes prévues dans l'arrêté préfectoral du 1er avril 2014.

- Les échantillons moyens journaliers doivent respecter:

Paramètres	Soit concentration maximale	Soit rendement minimum
DBO5	25mg/l	80 %
DCO	125mg/l	75 %
MES	35mg/l	90 %

Ces mesures ont été prises au cours de 104 bilans de 24 heures réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance réglementaire à la station d'épuration, pendant l'année 2021.

Le nombre maximal d'échantillons non conformes autorisés, est de neuf. Il y a eu trois échantillons non conformes à l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2004 cette année.

- Résultats des opérations de vérification réalisées sur le dispositif d'auto surveillance :

Visite de contrôle des dispositifs d'auto surveillance

Le 23 Mars 2021 par CHESS EPUR : Système qualité performant : **oui**
Cotation globale : **9.8 /10**

4°/ Eléments financiers

L'ensemble des ouvrages décrits ci-dessus ainsi que leur gestion conduisent à définir un prix au m³ d'eau traitée :

	Rappel 2020	2021
Charges à caractère général	521 243.73 €	611 700.71€
Charges de personnel et frais assimilés	312 949.46 €	321 792.54 €
Charges financières	52 304.36 €	49 342.75 €
Charges exceptionnelles	1 725.00 €	1 725.00€
Autres charges de gestion courante	5 268.87 €	4 856.06€
Dotation aux provisions semi budgétaires	720 356.76 €	748 345.26 €
TOTAL	1 613 848.18 €	1 737 762.32€

La participation des communes au fonctionnement de la Station d'Épuration de PARDIGON est proportionnelle aux débits rejetés par la population raccordée au réseau d'assainissement, pour l'exercice budgétaire concerné

VOLUMES D'EAUX USEES

COMMUNES	Volume 2020	%	Volume 2021	%
CAVALAIRE-SUR-MER	768 072 m3	66%	798720 m3	61.5 %
LA CROIX VALMER	395 674 m3	34%	499720 m3	38.5 %
TOTAL	1 163 746 m3 * 548,2 mm (pluviométrie)		1 298 369 m3 * 705.4 mm (pluviométrie)	

* pluviométrie plus importante en 2021

Rappel : En 2020, le prix du m³ d'eau usée, traité à la Station d'Épuration de PARDIGON, rapporté au montant des participations communales, soit 1 281 200 €, s'élevait à 1,10 €/m³.

En 2021 le prix du m³ d'eau usée traité à la Station d'Épuration de PARDIGON, rapporté au montant des participations communales, soit 1 201 400.00 €, s'élève donc à 1.01 €/m³ soit une diminution du prix du m³ de 8.18% par rapport au prix de 1.10 €/m³ en 2020.

5°/ Objectifs

- Engagement des deux communes à réduire le volume des eaux parasites de leurs réseaux respectifs .
- Renouvellement de la Certification avec la nouvelle version ISO 14001 : 2015 en juin 2021 .
- Sensibilisation et lutte contre les filasses et les macro-déchets présents dans les réseaux .
- Entretien du poste TGBT (transformateur step) .
- Marché de travaux (réhabilitation des plaques de couverture des bassins du prétraitement et batardeaux, armoires électriques TR2, remise aux normes électriques de l'armoire du groupe-électrogène de la station).
- Marché de fourniture et transport de réactifs pour la step.
- Marché de réalisation d'analyses pour l'auto surveillance.
- Etude unification des 3 régies du système d'assainissement.